

Pau, le 10 mai 2021

Rencontrer Madame EL HAÏRY⁽¹⁾, mieux vaut tard...

A l'occasion de sa venue au lycée St-John Perse de Pau, en mars dernier, pour vanter le dispositif « 1 jeune 1 solution » et le Service National Universel (SNU), la FSU avait sollicité une entrevue. Il s'agissait de lui opposer nos vives critiques, et à l'inverse notre revendication d'une véritable et ambitieuse politique en faveur des jeunes, surtout celles les plus en difficultés, que la crise socio-sanitaire actuelle aggrave lourdement. Las, de façon totalement injustifiée, seule une autre organisation syndicale avait été reçue, la FSU ayant été méprisée par un silence absolu.

Surprise cependant fin avril, proposition était émise par le DASEN de nous recevoir, à la demande de la Secrétaire d'État. Une délégation de la FSU64 s'est donc rendue jeudi 6 mai à l'IA: l'occasion de protester formellement contre le traitement cavalier et de porter des exigences de mesures urgentes pour les diverses composantes des jeunes de notre pays, des Pyrénées Atlantiques: jeunes sorti-e-s du système scolaire l'an passé, avec ou sans diplôme, étudiant-e-s, lycéen-ne-s... En faveur de ces dernier-e-s, en plus de rendre la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, nous avons fait valoir, pour l'essentiel, la **nécessité de:**

- pour l'enseignement professionnel: revenir à un enseignement général substantiel (cf. baisse des heures de lettres maths, HG...), facteur décisif d'émancipation individuelle, de construction de la citoyenneté, et de capacité future à bénéficier de la formation professionnelle continue permettant d'évoluer dans sa carrière; de tenir compte pour les examens et la rentrée prochaine, des conditions de scolarisation totalement insuffisantes et inégalitaires de cette année;...
- Pour l'apprentissage: formation générale substantielle, centres publics, arrêt des subventions aux entreprises privées de formation (dites, pour certaines, « écoles de production »), qui fleurissent, notamment récemment dans le cadre du dispositif « un-e jeune une solution », ne plus offrir aux entreprises une main d'œuvre gratuite;...
- Pour l'enseignement général et technologique: l'annulation de l'épreuve socialement discriminante du Grand Oral, la prise en compte au bac des très importantes inégalités du suivi de scolarité entre établissements selon les modalités d'application des protocoles sanitaires, entre "présentiel et distanciel", qui se sont succédé de façon erratique depuis novembre dernier.

Nous avons bien sûr dénoncé les conditions d'étude ou plutôt de non-étude des étudiant-e-s à l'université particulièrement à l'UPPA, et demandé de répondre à l'absence d'emploi induite par la non reconduction des CDD, d'arrêter le recours à l'intérim, la multiplication des plans de licenciements qui jettent nombre de jeunes gens au chômage, sans ressource, d'où notre exigence d'étendre le RSA aux moins de 25 ans.

Le DASEN, simple intermédiaire en la circonstance, a pris note de nos demandes, pour les transmettre à Madame El Haïry. Nous ferons part de la réponse, si elle arrive avant la fin de l'année scolaire...

⁽¹⁾ Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement.

Renaud Robert, secrétaire départemental

Le Bac Blanquer, au mépris de toutes et tous

Des aménagements qui ne répondent pas aux enjeux et aux inquiétudes qui s'expriment. Entre obstination et improvisation, l'agenda politique prime sur toute autre considération. Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé des aménagements du baccalauréat qui ne répondent en rien aux inquiétudes des personnels. Il confirme ainsi sa volonté de faire primer les enjeux politiques, l'affichage d'une réforme menée à son terme, plutôt que l'écoute des personnels en tenant réellement compte des circonstances exceptionnelles. Aucun mot pour le DNB: encore une fois, la situation du collège est passée sous silence!

Le maintien du Grand oral est incompréhensible. Nous restons opposés à cette épreuve et demandons sa neutralisation pour cette année. Les conditions inégalitaires de préparation ne seront pas gommées par l'aménagement proposé. Le Grand oral apparaît pour ce qu'il est réellement: **le totem du bac Blanquer**, celui qu'il faut absolument préserver pour attester de la réussite de la réforme.

En philosophie, la perspective de donner la possibilité aux jurys de choisir la meilleure note entre celle de l'épreuve et celle du contrôle continu est d'une grande désinvolture pour le travail des correcteurs et des professeurs ces derniers mois. Elle dévalorise l'épreuve terminale. Elle va aussi conduire à rejouer le chaos des sessions 2019 et 2020 où les jurys avaient été amenés à modifier les notes de manière incompréhensible et avaient parfois constaté des pratiques douteuses de construction de la note dans les établissements, faute de cadrage du ministère, conduisant à des ruptures d'égalité de traitement inédites.

Pour les épreuves anticipées de français, la multiplication des sujets contribue, une fois de plus, à détériorer et mépriser les conditions de travail de correction.

Après des mois d'alerte du Snes-FSU qui n'a cessé de demander des allègements de programmes et que la question des examens soit anticipée, discutée en amont, le ministre a brutalement accéléré le rythme ces derniers jours. Mais la méthode confirme le peu de goût de ce ministre pour le dialogue social: la réunion de concertation du jour vantée par le ministre a tourné en rond, le ministère ne donnant aucun élément concret sur lequel échanger. Le bac Blanquer est synonyme de bac inégalitaire.

Compte-rendu CDEN du 6 mai 2021

Le CDEN s'est tenu jeudi 6 mai, avec trois points importants à l'ordre du jour:

- Le CDEN devait se prononcer sur la capacité d'accueil de deux futurs « nouveaux » collèges, Arette et Pontacq. Le calcul est fait sur une capacité maximale qui aboutit à ce que celui de Pontacq soit déjà en surcapacité avec 30,75 élèves par classe et celui d'Arette à 30 élèves par classe. Nous savons, par expérience, que ces seuils seront très rapidement atteints, notamment à Pontacq où la carte scolaire pourrait être revue. Comme nous l'avons fait pour le collège de Lescar, en révision de capacité d'accueil, nous avons voté contre. Les conditions de travail des personnels et des élèves sont toujours dégradées dans des classes aussi nombreuses. De plus, la FSU a demandé à ce que les effectifs des collèges recevant un ou plusieurs dispositifs d'inclusion soient systématiquement arrêtés à un seuil bien inférieur à celui utilisé actuellement pour répondre aux exigences réelles d'une inclusion réussie et éviter le dépassement du nombre de 30 élèves par classe comme nous le constatons trop régulièrement.
- Deux ULIS doivent être créées: l'une à Artix, où les collègues n'ont toujours pas été accompagnés.e.s, encore moins formés.e.s pour accueillir les 12 élèves prévus.e.s. D'après le DASEN, cela ne saurait tarder...l'autre au collège de Nay. Dans les deux établissements concernés, les locaux dédiés n'ont pas été prévus en amont. A Artix, une salle sera remise aux normes en urgence, au rez-de-chaussée. A Nay, ce sera un ALGECO « Tout confort », nous a dit la représentante du Conseil Départemental. On connaît le confort des ALGECO! Dans ces conditions-là, nous avons voté contre. Le vote était commun aux deux points précédents.
- Enfin, nous avons dû nous exprimer sur l'octroi d'une enveloppe de plus de 750 000 euros aux collèges privés sous contrat. Nous notons aussi qu'aucune information d'exécution de ces investissements demandés n'est jamais présentée au CDEN. Nous avons rappelé à la représentante du Conseil Départemental les conditions de fonctionnement et de travail dans les collèges publics, et même ceux restructurés récemment: salles en ALGECO, systèmes de chauffage défaillants, locaux exigus, parc informatique obsolète, accès au réseau pédagogique indigne d'un service public. Nous avons proposé d'autres utilisations de cet argent public: tablettes avec si besoin une clé 4G pour chaque collégien-ne inscrit-e dans le public, des détecteurs de CO2 et des purificateurs d'air dans toutes les salles des 48 collèges publics, baisser les effectifs là où les jauges d'accueil explosent. Nous avons bien sûr voté contre cette proposition, qui a quand même été votée, comme les deux autres, le CDEN étant composé de représentant-e-s élu-e-s (maires), d'associations et d'autres syndicats de l'enseignement.